

Rapporteur : M. DACLIN Jean-Michel

M. LAREAL Pierre, rapporteur : Avis favorable de la Commission Monsieur le Maire.

M. ROUX de BEZIEUX Erick : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, je suis particulièrement heureux que ma dernière intervention au sein de cet hémicycle, porte sur la Francophonie, un dossier, comme vous le savez, sur lequel je m'investis depuis de nombreuses années.

A l'heure où les Français jettent un regard inquiet sur l'état du monde, la mondialisation, le rôle de l'Europe et la place de la France, la Francophonie est une réponse forte à ces enjeux. A la fois politique et pragmatique, porteuse d'un idéal, d'une volonté de rayonner et d'une véritable stratégie d'influence pour notre Pays.

Aujourd'hui, la Francophonie a besoin de trouver un nouveau souffle. Les entreprises françaises qui choisissent l'anglais comme langue de travail sont en constante progression. Elles sont imitées par de nombreux hauts fonctionnaires français, universitaires ou hommes politiques, pour qui l'anglo-américain est devenu, par choix, la langue de travail européenne et internationale.

Alors même que 14 des 27 états de l'Union Européenne sont membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie, le français n'est plus au cœur de l'Europe et l'Etat, malgré les discours officiels, n'a cessé de restreindre les crédits permettant à la langue française d'être présente dans le monde. Je ne parle pas de la production audiovisuelle française, outil de rayonnement et d'influence, qui recule en Europe et dans le monde. Quant à TV5 Monde, vitrine et porte ouverte sur la francophonie, le manque d'ambition, de ressources budgétaires suffisantes et d'une ligne éditoriale affirmée, fait que cet outil est aujourd'hui négligé.

Les meilleurs étudiants étrangers des pays francophones choisissent bien souvent le Canada ou les USA pour étudier, faute d'une politique de visas décente et de conditions d'accueil satisfaisantes en France. Enfin la Francophonie n'est pas « lisible » pour nos compatriotes. Passée du statut de noble ambition à celui de « machin ringard », elle est parfois perçue par les élites, et nous en faisons partie, comme une cause perdue, facile à brocarder. Or, je crois qu'il faut dire les choses comme elles sont : seule la Francophonie redonnera demain un statut mondial à la France.

Le paysage géopolitique mondial change irrémédiablement avec l'émergence de nouvelles super puissances comme la Chine, l'Inde ou le Brésil, le développement du terrorisme et de violents conflits culturels et religieux.

Face à cette nouvelle donne du monde, les aires géoculturelles (francophone, hispanophone, arabophone...) vont prendre une place prépondérante dans les années à venir. La Francophonie, prototype le plus abouti de ces aires géoculturelles, doit être un outil au service du dialogue et du respect des différences. Nous tenons là le meilleur antidote pacifique à la guerre des civilisations qui s'amorce.

Dans ce contexte, la Francophonie ne peut être floue, sans ambition et continuer de se satisfaire d'un statut de priorité oubliée. Plus de 20 ans après le Sommet de Versailles, elle doit faire le point sur sa légitimité et sur le rôle qu'elle entend jouer.

C'est l'un des dossiers sur lequel la Présidence de la République et le Ministère des Affaires étrangères travaillent en ce moment, conformément aux engagements de Nicolas Sarkozy lors de la campagne des présidentielles et lors du discours aux ambassadeurs de l'automne 2007. La feuille de route est désormais rédigée. Elle comporte 44 mesures et la création de cette Maison de la Francophonie, ici à Lyon, en est l'une des illustrations.

Après une première Francophonie liée, pour l'essentiel, à l'expansion coloniale et une seconde, humaniste, inspirée par Léopold Sedar Senghor, le troisième souffle de la Francophonie ne pourra être que politique afin de construire un pôle d'équilibre et de régulation de la mondialisation. Il appartient à la France, comme aux grandes villes francophones, et Lyon en fait partie, d'impulser cette nouvelle dimension de la Francophonie, acteur du dialogue et de la paix.

On parle de choc des civilisations comme si cela devait être une fatalité mais ces fractures portent avant tout sur des produits de l'activité humaine et non sur la nature profonde de l'homme. Cette nature profonde de l'homme s'exprime notamment par sa langue et les liens qu'elle permet de tisser. Le français est, comme me l'expliquait le Président du Sénégal, Abdulaye Wade, « un passeur de rives ».

Dans ce contexte, la création de la première maison de la Francophonie ici, à Lyon, est un symbole fort. En effet, je crois, tout comme vous, Monsieur le Maire, en la diplomatie des villes et à leur rôle de « passeurs de rives ». Lyon est aujourd'hui légitime pour devenir une ville capitale de la Francophonie. Nous avons une histoire, un présent et un futur à construire.

Lyon a en effet, depuis près de 200 ans, une véritable histoire d'amour avec la Francophonie. Cette histoire a démarré au XIX^e siècle par l'investissement, sur le terrain, des communautés religieuses qui ont apporté, dans de nombreux pays, l'accès à l'enseignement et aux soins. C'était les Pères maristes lyonnais, c'était les Missions africaines, c'était encore les Jésuites au Liban. Quelques décennies plus tard, c'est au tour

des industriels de la santé rhônalpins, au premier rang desquels le Docteur Charles Mérieux, de prendre le relais...

Aujourd'hui, grâce à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon rayonne dans le monde francophone avec l'Institut d'Etudes de la Francophonie et de la Mondialisation (Iframond), dirigé par le Recteur Michel Guillou, également à l'origine de l'agence universitaire de la Francophonie. C'est un pôle d'excellence créé à l'initiative de Raymond Barre, alors Maire de Lyon. Iframond accueille chaque année une partie de la future élite francophone. L'université Lyon 3 est également à l'origine du réseau des Chaires Senghor de la Francophonie et de la Mondialisation. Elles portent la parole francophone dans les universités d'Alexandrie, de Beyrouth, de Bucarest, de Cluj (Roumanie), d'Hanoi, de Maurice, de Montréal, de Ouagadougou, de Yaoundé et de Perpignan, un peu plus proche de nous. Ce pôle universitaire n'a aujourd'hui aucun équivalent dans les pays francophones.

Lyon est également le siège de la jeune Association Internationale des Régions Francophones, présidée par Thierry Cornillet, Conseiller régional et Député européen. Créée en 2002, elle fédère déjà 120 régions représentant plus de 20 pays. L'AIRF a reçu, en juillet 2007, le statut consultatif spécial auprès de l'ONU.

Autre acteur majeur, la Région Rhône-Alpes a, sous l'autorité de ses trois derniers présidents (Charles Millon, Anne-Marie Comparini et Jean-Jack Queyranne), résolument orienté sa politique au travers du développement de la francophonie.

Enfin, Lyon, capitale française des ONG et métropole économique majeure en Europe, a su, au travers de l'action notamment de la Fondation Mérieux, de Bioforce, de Vétérinaires et Agronomes sans Frontières et de nombreuses entreprises de la région, apporter dans les pays francophones les plus démunis, une parole et des actions concrètes d'accompagnement du développement.

Et puis, nous en parlerons à l'occasion d'un prochain rapport, le mois de la Francophonie, « Mon voisin est francophone », encore à un stade embryonnaire, que j'ai porté avec les Conseils de quartier du 6^e arrondissement, bénéficie déjà du soutien effectif du Ministère des Affaires étrangères, de l'OIF et de la Région Rhône-Alpes. A échéance d'une dizaine d'années, il pourrait devenir l'un des grands festivals mondiaux de la Francophonie, au même titre que ceux organisés à Namur autour du cinéma (Festival International du Film Francophone) ou à Québec autour de la musique (Francofolies).

Nous avons donc une légitimité à devenir une ville capitale de la Francophonie. La Maison de la Francophonie sera un outil pour porter cette ambition. Nous sommes quelques uns, dans cet hémicycle, à avoir des projets francophones plein la tête. Il appartiendra à nos successeurs,

aux vôtres Monsieur le Maire, de choisir de faire de Lyon cette capitale. D'insuffler un idéal francophone aux Lyonnais. D'aller plus loin.

Je regrette que vous n'en n'ayez pas parlé dans les 224 pages de votre projet pour Lyon. Je suis heureux que Dominique Perben ait choisi d'y consacrer un certain nombre de pages dans son contrat avec les Lyonnais « Grandissons à Lyon ». Pour ma part, et quel que soit le futur Maire de Lyon, je poursuivrai mon combat au sein de la Maison de la Francophonie, implantée en face de l'Alliance Française. Tout un symbole !

Le Président Wade m'écrivait en mars dernier : « *Votre initiative de faire de Lyon une ville capitale de la francophonie sera une pierre à l'édifice. Le rôle des collectivités locales, aux côtés des Etats, est une garantie du dynamisme de notre ambition commune. Lyon, capitale de Rhône-Alpes, doit jouer ce rôle de catalyseur, de fédérateur des énergies francophones* ».

La balle est désormais, mes chers Collègues, dans notre camp !

(Applaudissements.)

M. LE MAIRE : Merci, Monsieur Roux de Bézieux. Nous n'en n'avons pas parlé mais je crois que nous l'avons fait et nous y contribuons encore ce soir. Si vous recroisez un de ces jours le Président Wade, il viendra à Lyon en septembre ou octobre prochains pour un grand Sommet, c'est parce que nous avons initié il y a 4 ou 5 ans avec Jean-Michel Daclin, une grande politique internationale qui était largement fondée sur la Francophonie. Donc je ne puis qu'approuver vos propos et nous serons demain à vos côtés pour vous aider à faire que la Francophonie devienne effectivement une cause majeure de notre agglomération lyonnaise.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(MM. Roux de Bézieux et Daclin ne prennent pas part au vote en application de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.)

(Adopté.)